

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">La finalité approfondie du Master en sciences de l'éducation Définition-objectif-admission</p> |
|---|

Objectif et définition

La finalité approfondie vise à produire des personnes spécifiquement formées à la recherche en sciences de l'éducation. Elle peut éventuellement conduire à la réalisation d'un doctorat¹. La finalité approfondie contribue de la sorte à créer un ethos de la recherche en sciences de l'éducation.

La finalité approfondie appartient au 2^{ème} cycle, l'école doctorale au 3^{ème}. Il n'est pas prévu de passage automatique, linéaire, de l'un vers l'autre. Mais, des acquis de la finalité approfondie pourraient éventuellement être valorisés dans le cadre de l'école doctorale.

Le public

Concrètement, il s'agit d'un public d'étudiants :

- des doctorants « de maturité » : étudiants adultes souhaitant mener une carrière professionnelle dans le secteur de la recherche que celle-ci soit menée dans le milieu universitaire ou dans d'autres secteurs ;
- des jeunes étudiants souhaitant s'orienter vers la recherche ; ils constituent un vivier potentiel, spécifiquement adapté aux sciences de l'éducation, pour des centres de recherche en sciences de l'éducation ;
- un public étranger (pouvant appartenir aux deux segments ci-dessus)

L'admission en finalité approfondie

1. Le principe

L'admission en finalité approfondie soulève différents critères à prendre en compte, à savoir :

- la rédaction d'un projet de recherche de 2 à 5 pages reprenant une problématique théorique (en référence à quelques auteurs) traduite en questions de recherche tout en distinguant l'approche explicative / compréhensive (souhaitée) de l'approche normative / prescriptive vis-à-vis de laquelle il convient de prendre distance dans une démarche de production de connaissances scientifiques. Ce projet de recherche fait éventuellement état des expériences antérieures de l'étudiant (articles scientifiques, participation à des colloques, contacts avec les centres de recherche, ...).

¹ La finalité spécialisée peut également conduire à la réalisation d'un doctorat, moyennant éventuellement l'ajout de cours prérequis en méthodologie de la recherche. Cette appréciation est laissée à l'école doctorale en sciences de l'éducation.

- Le cas échéant, la production d'une liste d'écrits scientifiques et/ou professionnels publiés dans des journaux scientifiques ou professionnels, ou des documents (outils etc.) pédagogiques développés à l'occasion de votre parcours professionnel.

Ces critères d'admission tiennent au fait qu'il y a lieu, dès la première année du master, de prester un stage dans une équipe de recherche universitaire et d'y présenter, lors de la seconde année, ses propres recherches. Sans le respect de ces exigences, il devient difficile d'intégrer une équipe de recherche, voire même de suivre avec fruit les enseignements (horaire de jour) de méthodologie de la recherche organisés par la Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation.

2. La procédure d'admission

Pour les nouveaux étudiants, une information précise sur la finalité approfondie est apportée lors de la séance d'information et au cours du formulaire de demande d'admission. Lors du courrier d'accusé de réception de sa demande d'admission, l'étudiant sera invité à présenter et à discuter son projet de recherche au cours d'un entretien avec le conseiller à la formation, puis avec le secrétaire académique.

Pour les étudiants de l'année préparatoire, une information précise sur la finalité approfondie est apportée par le secrétaire académique en collaboration avec le conseiller à la formation au cours d'une séance consacrée au choix d'option et de finalité. Cette rencontre collective aura lieu durant le mois de mai.

Le reste de la procédure d'admission est similaire à toute autre demande d'admission.

Le secrétaire académique et le titulaire du séminaire de recherche approfondie en sciences de l'éducation restent deux personnes ressources pour la finalité approfondie.

Le programme de la finalité approfondie

Ce programme comporte 30 crédits de cours répartis sur deux années académiques. Il comprend une partie obligatoire et une partie de cours au choix. Certains cours sont empruntés à d'autres facultés et sont donnés en horaire de jour.

L'entièreté du programme est disponible sur la page Web suivante <http://www.uclouvain.be/prog-2008-fopa2ma.html>